

Commune de Sainte-Livrade-sur le 21/11/2022

AR Prefecture

047-214702524-20221121-DCM2022_063-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n°2022/063

L'an deux mil vingt-et-deux, le seize du mois de novembre à 20h30, le Conseil municipal de la Commune de Sainte Livrade-sur-Lot dûment convoqué le dix novembre deux mille vingtdeux, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal de Sainte Livrade-sur-Lot. sous la présidence de Monsieur Pierre-Jean PUDAL, Maire.

Nombre de conseillers en exercices : 29

Nombre de conseillers présents : 22

Présents: M. PUDAL Pierre-Jean, M. BORDERIE Jacques, Mme VIEIRA Maria de Lurdes, M. FORGET André, M. BEHAGUE Patrick, Mme DEVAUX Régine, Mme CHARBONNIER Angélique, Mme KICHI Yamina, Mme CUFFEZ-FAURE Liliane, Mme DARGEIN Carole, M. DAYNES Michel, Mme MOMBOUCHET Brigitte, M. LASSARRADE Jean-Jacques, M. PASQUET Michel, M. FAURE Gérard, Mme ROBIN Catherine, M. SARRAZIN Pascal, Mme GADY Céline, M. ORTIZ Antoine, M BRUGERE Jean-François, Mme BRINSTER Alexandra, Mme MELIET Karine.

Absents:

Ont donné pouvoir :

M. DACQUIN Pierre M. FOLEY Franck

Mme COUZY BARBOSA Amandine à M. FORGET André

Mme FORSANS Nicole à Mme DEVAUX Régine M. PEREUIL Jean-Paul à M. ORTIZ Antoine

M. SALAND Philippe à M. LASSARRADE Jean-Jacques

Mme REZZOUG Allison à M. PUDAL Pierre-Jean

Objet: Décision Modificative du BP 2022 n°4.

Nomenclature: 7.1.2

Rapporteur : M. le Maire.

M le Maire informe l'assemblée que dans le cadre des contrôles budgétaires des données comptables de la collectivité effectué par le service de gestion comptable de la trésorerie, il a été constaté l'anomalie suivante :

Le solde du compte 16818 est anormalement débiteur : 11322€ (mandat 1150/2019 de 5661€ et mandat 527/2020 du même montant alors que le titre 2604/2018 pour le versement du prêt CAF (11322€) a été fait au 1641).

Par conséquent, pour régulariser la situation il convient de prévoir les crédits budgétaires suffisants et de passer les écritures suivantes :

- 2 titres au compte 16818
- 2 mandats au compte 1641

AR Prefecture

047-214702524-20221121-DCM2022_063-BF unanimité d'accepter la DM 4

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l' comme suit :

Objets: DM PRET CAF

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
1641 (16) - 01 : Pret CAF 0 %	11 322,00	16818 (16) - 01 : Autres prêteurs	11 322,00
	11 322,00		11 322,00
Total Dépenses	11 322,00	Total Recettes	11 322,00

Fait à Sainte-Livrade-sur-Lot, le 21/11/2022

Affiché le

Le Maire, Pierre-Jean PUDAL

